

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 12.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 21 MARS 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE MGR. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Notre violoniste canadien, par F. V.—A nos correspondants, par A.-B. Longpré.—Impressions littéraires, par Saint-Julien.—Le théâtre en Canada, par Spectateur.—Jurisprudence.—La musique à Vienne.—Gazette des tribunaux.—Un jeune homme qui vole pour secourir sa famille.—Détails sur la mort de Pie IX.—Comme quoi Napoléon Ier était un Bourbon.—Destruction du Doryphora.—Poésie : Le Sauveur, par Saint-Julien.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery.—Faits divers.—Avis important.—Arboriculture.—Procédé pour hâter la croissance et le rapport des arbres fruitiers.—Pour rire.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Les enfants monomphaliens de Saint-Benoît ; Le Saint-Père sur son lit de mort ; Ottawa : Vue de Barrack-Hill, montrant une partie des bâtiments du parlement ; La serre de M. Andrew Allan, à la Montagne.

REVUE DE LA SEMAINE

MONTREAL

Dimanche, le 10 courant, l'église de Notre-Dame célébrait avec éclat l'ouverture de la grande mission entreprise par douze Rédemptoristes, venus à Montréal spécialement pour cette campagne apostolique. Chaque jour, dès cinq heures du matin jusqu'au soir, le temple est rempli d'une foule immense, avide d'entendre les zélés missionnaires. Ce sont les RR. Pères Konings, Smulders, Kuborn, Branstatter, Clauss, Dold, Faivre, Lamy, Zinnen, Classens, Van Emstede, Scheer.

Lundi, les juges de la Cour d'Appel présidaient la première séance du terme de mars. Leurs Honneurs ont rendu jugement sur la réclamation de M. B. Devlin contre la Cité de Montréal. M. Devlin, par son action, demandait \$7,000, montant de dix mois de son salaire comme avocat de la Corporation, et \$10,000 pour services additionnels se rattachant aux expropriations du parc Mont-Royal. Le juge Johnson lui avait alloué les \$7,000 de salaire, et \$4,000 pour services extraordinaires. Cette décision mécontenta les deux parties, dont chacune interjeta appel à la Cour du Banc de la Reine. Celle-ci a ratifié la condamnation prononcée contre la Cité quant aux \$7,000, et a renversé la sentence du tribunal inférieur pour le surplus. Tous les frais d'appel sont à la charge de M. Devlin.

Dans l'après-midi du même jour, le conseil municipal inaugurerait la salle des délibérations du nouvel Hôtel-de-Ville.

AFFAIRES D'ORIENT

Il se confirme que l'idée d'une Conférence est abandonnée, et que les différents cabinets ont accepté le principe de la réunion d'un Congrès. Va pour un Congrès. Que Bismark, Andrassy, Gortschakoff, lord Lyons et Chose Pacha s'embrassent, et que cela finisse.

ANGLETERRE

La semaine dernière, les partisans de la paix organisèrent une démonstration dans Hyde Park, à Londres. Pendant que MM. Bradlaugh et Herbert proposaient des résolutions à l'assemblée dans le sens de la conciliation, ceux qui étaient d'un avis opposé donnèrent un libre cours à leur humeur belliqueuse en attaquant leurs adversaires à coups de bâtons. Ces derniers répliquèrent avec les mêmes arguments, et le résultat fut celui qu'on devait naturellement attendre d'une pareille discussion : peu d'opinions changées et beaucoup de têtes meurtries. M. Gladstone, le chef du parti libéral, se rendait en ce moment à l'église avec sa femme. Il fut

ligé, pour se protéger contre les menaces de la foule, de se réfugier dans la maison d'un ami, d'où il fut escorté par la police.

Le prince de Teck dut à sa ressemblance avec le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie, d'être bousculé par la populace.

A Paris, la populace, lorsqu'elle diffère de sentiments, ne se sert pas de bâtons ; elle tire des coups de fusils. Nous préférons encore la manière de discuter de la populace de Londres.

Un journal anglais, le *Pull Mall Gazette*, se plaint en ces termes de l'isolement de l'Angleterre dans les complications actuelles, conséquence de son abandon de la France en 1870 :

Voilà donc ce qu'a produit, s'écrie la feuille londonienne, le déplacement du centre de gravité, en Europe, opéré en 1870 ! La France, elle, quand elle exerçait l'hégémonie parmi les puissances, s'en servait généreusement pour les intérêts de la civilisation. M. de Bismark, lui, vient de déclarer qu'il n'emploiera l'ascendant de l'Allemagne, qui, d'un mot, pourrait tout pacifier, qu'en vue des intérêts les plus égoïstes.

ALLEMAGNE

Le prince de Bismark travaille depuis quelque temps à brouiller la France avec l'Angleterre, en conseillant à cette dernière l'occupation de l'Égypte, et en lui promettant l'appui de l'Allemagne contre l'opposition éventuelle de la France. L'accord persistant de nos deux mères-patries déjouera certainement les desseins du diabolique chancelier.

FRANCE

Deux partis sont en présence : ceux qui veulent que la France prenne part aux travaux du futur Congrès ; ceux qui désirent son abstention. Les premiers invoquent au soutien de leur opinion le proverbe qui dit que l'absent a toujours tort. Les seconds plaident que la participation de la France au Congrès serait un acte de déférence inutile envers la triple alliance des empereurs ; alliance conçue et formée dans un esprit hostile à la France et à l'Angleterre. A la France, afin de la mettre hors d'état de venger les violences et les mutilations qu'elle a subies en 1870 ; à l'Angleterre, pour l'empêcher d'entraver la Russie dans sa politique d'Orient.

A qui, disent-ils, serons-nous utiles en assistant au Congrès ?

Ni à l'Angleterre ni à l'Autriche, si nous disons oui à tout ce que demandera la Russie ; ni à la Russie, si nous résistons ; ni à M. de Bismark, si nous prétendons avoir une opinion à nous. Et si l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche tombent d'accord et que nous ne froissions personne en ratifiant leur entente, nous aurons servi tout le monde bénévolement et pour l'amour de l'art. A quoi bon ?

La raison de la désorganisation du groupe sénatorial connu sous le nom de groupe constitutionnel, est le défaut d'entente de ses membres touchant l'élection des sénateurs inamovibles et touchant l'opposition à faire au gouvernement républicain. Ce dernier gagne, à cette dissolution, une vingtaine de votes. A.-B. LONGPRÉ.

Madame J. D. Hagerty, de la Louisiane, fille de sieur Joseph Chénier, qui résidait sur la rivière Châteauguay durant la rébellion de 1837-38, et qui fut obligé de s'ex-patrier, désire avoir des nouvelles de ses parents, s'il en existe encore au Canada. Les personnes qui pourraient la renseigner sont priées de nous adresser leurs informations. A.-B. L.

NOTRE VIOLONISTE CANADIEN

Notre jeune artiste, M. Alfred Désève, vient de faire ses débuts à Paris. Il a joué, le 15 février dernier, devant un public distingué, dans un concert préparé par le célèbre Maestro Ferraris.

Dix francs d'entrée.

Des lettres de Paris nous apprennent que notre jeune compatriote a remporté un brillant succès.

Les journaux de la semaine dernière ont publié un compte-rendu du concert. Nous le reproduisons :

Notre compatriote, M. Alfred Désève, vient de faire ses débuts de virtuose devant un public d'élite, à la salle Hertz, à Paris, le 15 février dernier.

Le *tout Paris* artiste et littéraire s'était donné rendez-vous au concert donné par le Maestro Ferraris, avec le concours de Mlle Croelli, et MM. Hensen, Bernard et Mercuriali pour la partie vocale, et de MM. Désève, Holman et Del-Ponte pour la partie instrumentale.

Pour la première fois, un violoniste canadien paraissait à Paris devant un auditoire véritablement aristocratique.

Voici les morceaux exécutés par M. Alfred Désève :

1o. *Andante et Allegro*, de la Sonate dédiée à Kreutzer.—Bethoven.

2o. Fantaisie pour violon, sur l'*Hymne Autrichien de Haydn*.—Léonard.

3o. *Prélude de Bach (Ave Maria)* de Gounod (pour violon, deux pianos et chant)—par Mlle Croelli, MM. Ferraris, Del-Ponte et Désève.

Des applaudissements frénétiques et trois rappels récompensèrent le jeune artiste. Le lendemain, Mlle Albani lui adressait le billet suivant :

Monsieur,

Meilleurs compliments et plus sincères félicitations pour votre beau succès si bien mérité. J'écris à mon frère pour le lui dire.

EMMA ALBANI.

M. Paul de Cazes, de son côté, lui écrivait ceci :

Paris, 18 février 1878.

Mon cher Désève,

Je serais bien aise de pouvoir prendre jour avec vous pour aller chez Mlle Albani ensemble. Si vous le voulez, dites-moi quand.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter de vos succès de vendredi soir. J'aurais voulu que tout le Canada fût présent pour être témoin des applaudissements que le public artistique qui composait la salle ne vous a pas marchandés. Nous, vos compatriotes, qui sommes allés vous entendre, avons eu droit d'être flattés de la manière dont vous avez été accueilli. Rappelé trois fois pour un début sur une scène sérieuse, à Paris, il faudrait être exigeant pour désirer davantage.

Bien cordialement à vous,

P. DE CAZES.

C'est le premier fleuron d'une couronne qui promet d'être brillante. Nous encourageons notre jeune artiste à continuer les laborieuses études de son art sublime, et nous pouvons lui assurer qu'à son retour au pays, il recevra de ses compatriotes tous les encouragements dus au mérite et au talent.

M. Désève étudie à Paris depuis deux ans, sous l'habile direction du célèbre Léonard.

Il a commencé par suivre les leçons de Vieuxtemps, qui le jugea de suite. Vieuxtemps disait : " Désève est né violoniste, il est pétri de musique."

M. Alfred Désève n'a pas encore ses vingt ans. Il est le dernier des enfants de M. Alexandre Désève, avocat, de la ville de Saint-Henri. Son vieux père doit être bien récompensé des sacrifices de toutes sortes que l'absence de son enfant cause à son cœur de père. F. V.